



Loi sur les relations industrielles
(L.R.N.-B., chap. I-4)

DEMANDE D'AGRÉMENT
INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION
PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
DIVISION DE LA CONSTRUCTION

Entre:

le requérant,

-et-

le défendeur.

Le requérant, conformément à l'article 44 de la loi, demande à la Commission du travail et de l'emploi d'être agréé comme agent négociateur des employeurs dans une unité patronale qu'il estime être habile à négocier collectivement et dont les salariés sont représentés par le défendeur.

Déclarations du requérant:

1.
 - a) Nom du requérant:

 - b) Adresse et numéro de téléphone:

 - c) Adresse aux fins de signification:

2.
 - a) Nom du défendeur:

 - b) Adresse:

 - c) Adresse aux fins de signification:

3. Le requérant joint à la présente demande les preuves écrites de sa qualité d'organisation d'employeurs (énumérer les cartes, statuts ou règlements administratifs déposés avec la présente demande):

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

4. Le syndicat ou conseil syndical défendeur a été agréé ou a bénéficié d'une reconnaissance volontaire ou a conclu une convention collective avec deux employeurs ou plus membres de l'unité patronale proposée par le requérant nommément (énumérer au moins deux de ces employeurs et la date des documents à l'appui de cette adhésion)

5. Description détaillée de l'unité patronale que le requérant estime habile à négocier collectivement (indiquer le secteur particulier de la construction ainsi que la région géographique visée):

6. Déclaration relative à la compétence de l'unité de négociation décrite au numéro 5 et notamment aux antécédents du requérant et du défendeur en matière de négociation collective:

7. Nombre approximatif d'employeurs dans l'unité décrite au numéro 5:

8. Nombre approximatif de salariés visée par cette demande:

9. Nom et adresse des organisations d'employeurs, syndicats ou conseils syndicaux qui peuvent être touchés par la présente demande:

10. Nature de l'autorité habilement le requérant à agir en qualité d'agent négociateur des employeurs formant l'unité (exemple: l'autorité peut, dans le cas où les employeurs sont membres de l'organisme du requérant, découler des statuts ou règlements administratifs ou, dans le cas de membres ou de non-membres, émaner de l'autorisation expresse d'un employeur):

- *11. Autres déclarations pertinentes:

- *12. Pages additionnelles annexées
 - a) Nombre de pages:

 - b) Numéros faisant l'objet de renseignements complémentaires:

- *13. Outre la signification normale des documents relatifs à la présente demande, le requérant demande que copie soit envoyée aux personnes suivantes (nom et adresse):

Fait à _____, le _____ 20 _____.

(signature et fonctions)

(signature et fonctions)

DÉCLARATION

Je soussigné(e), _____, _____ du
(NOM) (FONCTIONS)
requérant visé dans la présente, atteste:

1. Que je connais les affaires du requérant;
2. Que le requérant est une organisation d'employeurs qui représente des employeurs exploitant des entreprises du secteur de la construction.

Fait à _____, le _____ 19 _____ .

(signature et fonctions)

N.B. La présente formule doit être remplie et signée conformément aux dispositions de la loi et des règles de la Commission.

FORMULE RÉSERVÉE À L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION